

L'ESPACE 1901

MAISON DES ASSOCIATIONS

Dossier unique

ADHÉSION, DOMICILIATION POSTALE ET DEMANDE DE STOCKAGE

IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

NOM DE L'ASSOCIATION :

ADRESSE DU SIEGE SOCIAL :

OBJET DE L'ASSOCIATION :

.....

.....

.....

.....

TÉLÉPHONE :

NUMERO SIRET :

EMAIL :



L'Espace 1901, Maison des association
22, rue Maurice Ravel
01 30 69 19 53

DATE DE LA DEMANDE :

REPRÉSENTANT LÉGAL (Président ou autre personne désignée et mandatée) :

FONCTION DANS L'ASSOCIATION :

TÉLÉPHONE :

ADRESSE MAIL :

J'autorise la ville de Trappes-en-Yvelines à conserver ces informations pendant une durée de 3 ans à des fins informatives et de collecte.

J'autorise la publication de ces informations sur le site internet de la ville de Trappes-en-Yvelines, ainsi que sur les différents supports de communication qu'elle pourrait être amenée à diffuser.

J'autorise la ville de Trappes-en-Yvelines à communiquer ces informations aux particuliers qui en feraient la demande.

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Déclaration en Préfecture le :

Date de publication au JOAFE :

L'association dispose-t-elle d'un agrément administratif : Oui Non

Est-elle reconnue d'utilité publique : Oui Non

Dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes : Oui Non

RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

Description du projet associatif :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Participation aux événements de la Ville de Trappes-en-Yvelines Oui Non

Si oui, lesquels :

.....
.....
.....

Partenariat avec la Ville de Trappes-en-Yvelines Oui Non

Si oui, lesquels :

.....
.....
.....
.....

Type de public ciblé

0 / 5 ans 6 / 11 ans 12 / 17 ans 18 / 25 ans 26 / 64 ans + 64 ans

Homme Femme

Trappiste (nombre) :

Hors Trappes (nombre) :

MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET FINANCIERS

Nombre d'adhérents :

Nombre de bénévoles :

Nombre de salariés permanents (ETP) :

Local propre

Local mis à disposition par la Ville

Si oui, lequel ?

.....

SUBVENTIONS PERÇUES EN 2019 :

Par la Ville de Trappes-en-Yvelines

Par la Communauté d'agglomération de St-Quentin-en-Yvelines

Par le Conseil départemental

Par le Conseil régional

Par l'Etat

Autre :

DEMANDE D'ACCES AUX SERVICES DE DOMICILIATION POSTALE ET DE STOCKAGE

- L'accès à ces services est conditionné à la validation de Monsieur le Maire
- La durée des domiciliations postales et des mises à disposition de casiers est calée sur la durée d'adhésion à l'Espace 1901

DEMANDE DE DOMICILIATION

Les associations adhérentes à l'Espace 1901 ont la possibilité de se domicilier au sein de la structure. Ce service est gratuit et limité au nombre de boîtes aux lettres disponibles.

MOTIVATION DE LA DEMANDE (pourquoi souhaitez-vous être domicilié à l'Espace 1901 ?)

.....
.....
.....
.....

DEMANDE DE STOCKAGE

Les associations adhérentes à l'Espace 1901 ont la possibilité de stocker des documents administratifs (matériel pédagogique, archives, livres, revues, supports de communication) ainsi que du petit matériel « fêtes et cérémonies ». Les associations disposant déjà d'une mise à disposition de local par la ville ne peuvent pas prétendre au service de stockage.

MOTIVATION DE LA DEMANDE (pourquoi souhaitez-vous disposer d'un casier à l'Espace 1901 ?)

.....
.....
.....
.....

CONTENU DU STOCKAGE :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Les demandes d'adhésion, de domiciliation postale et de stockage sont subordonnées à la remise du présent dossier ainsi qu'à l'acceptation sans réserve du règlement intérieur de l'Espace 1901.

Je soussigné,

Représentant légal (ou mandaté) de l'association

- Certifie exactes les informations renseignées dans le présent dossier
- Accepte les exigences du présent dossier, notamment en matière de protection des données
- Reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Espace 1901 et de ses annexes et les accepte sans réserve.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

La commune de Trappes-en-Yvelines, responsable de traitement, domiciliée à l'adresse 1 rue de la République à Trappes-en-Yvelines, met en œuvre à travers l'Espace 1901, Maison des associations, un traitement de données à caractère personnel relatif à la collecte et à la diffusion d'informations associatives.

Ce traitement a pour but d'exécuter une mission de service public permettant aux administrés ainsi qu'aux partenaires associatifs d'avoir accès à l'offre associative municipale. Vos données personnelles seront conservées pour une durée de 3 ans à compter de votre date d'adhésion à l'Espace 1901, Maison des associations. Elles ne feront l'objet d'aucun partage avec des entités extérieures, ni d'aucun transfert hors de l'union européenne.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers et aux libertés modifiées, et du Règlement général sur la protection des données du 25 mai 2018, vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données.

Si vous souhaitez exercer les droits précités, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données à l'adresse mail suivante : dpd@mairie-trappes.fr.